



L'objectif de ce texte est de fournir des informations de base sur l'OTAN.

Il est mis à jour régulièrement : des documents complémentaires sont disponibles sur les sites : www.otannon.org (en cours de mise à jour) et www.no-to-nato.org (site du collectif international)

L'OTAN, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, (en anglais NATO), a été créée en 1949 par les pays occidentaux (traité de Washington) comme une réponse politique et militaire aux pays socialistes dans le cadre de la guerre froide : elle aurait ainsi dû être dissoute après la fin de l'URSS et du Pacte de Varsovie. Rappelons que le Pacte de Varsovie avait été créé en 1956 en réponse au réarmement allemand. L'OTAN est à la fois une alliance militaire et une alliance politique. Son budget est 130 fois environ plus important que celui de l'ONU et l'OTAN a été souvent utilisée, avec ou sans mandat de l'ONU, pour s'y substituer. Par le traité de Lisbonne de 1998, l'Union européenne a confié à l'OTAN sa propre politique de Défense.

La guerre actuelle entre la Russie et l'Ukraine/OTAN continue à apporter des changements importants dans son fonctionnement et sa stratégie. Elle crée un climat de très grande tension en rendant la situation extrêmement dangereuse, avec notamment la menace explicite d'utilisation de l'arme atomique. Nous demandons d'urgence l'arrêt des combats, la tenue de négociations de Paix sur la base des Accords de Minsk 2 de 2015 et la cessation immédiate de fourniture d'armes à l'Ukraine.

Mise à jour février 2025

Contact : Le Mouvement de la Paix - 9, rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen - Tél. 01 40 12 09 12- www.mvtpaix.org
Site internet du Collectif français : www.otannon.org / Courriel : otan-non@orange.fr

■ Les pays membres et les conditions d'admission

Depuis 2024, 32 pays composent l'OTAN : voir le tableau ci-joint donnant la composition de l'OTAN, de l'UE (l'Union Européenne, 27 pays), avec les organismes de Défense européenne à plusieurs vitesses : PESCO (Coopération structurée permanente - 25 pays), AED (Agence Européenne de Défense- 27 pays), E2I (Initiative Européenne d'Intervention – 13 pays) et l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe - 57 pays, tous ne sont pas mentionnés dans le tableau). Cinq pays des Balkans sont en attente d'adhésion à l'OTAN.

Le pays « accueillant » le plus gros contingent de troupes des USA et de l'OTAN est l'Allemagne : base principale à Ramstein près de Francfort (55 000 personnes). Une très grosse base est actuellement en construction en Roumanie. Les structures internes de l'OTAN sont alignées sur celles du ministère US de la Défense, le Pentagone. Pour permettre son expansion, l'OTAN a inauguré en 2017 à Bruxelles un nouveau siège de 250 000 m² pour un coût de près d'1Md\$. Le SHAPE, État-Major Suprême des Forces alliées en Europe, est basé à Mons en Belgique.

Des accords de partenariat mondiaux ont été signés avec la Colombie, l'Irak mais aussi l'Australie, le Japon, la République de Corée, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, l'Afghanistan et le Pakistan, illustrant bien que, pour les USA, l'épicentre est désormais les océans Pacifique et Indien, et le Sud-Est asiatique.

En 2015, l'Ukraine ("invitée" aux manœuvres Euro-Defender de 2021-22) avait signé un accord de coopération avec l'OTAN. L'extension de l'OTAN vers les pays de l'ex-URSS s'est faite contrairement à l'engagement verbal donné à la Russie par les puissances occidentales à l'occasion de la réunification de l'Allemagne en 1990. L'OTAN se renforce désormais dans les Balkans constituant ainsi une véritable poudrière. Les USA demandent que l'entrée dans l'UE soit conditionnée par l'adhésion préalable à l'OTAN. La présence « secrète » de l'OTAN en Ukraine est avérée depuis les années 1990. 81 manœuvres militaires sous l'égide de l'OTAN ont eu lieu en Europe en 2018. En 2020, des manœuvres « Defender Europe 20 » et « Aurora 20 » ont mobilisé plus de 50 000 militaires US dans les pays d'Europe centrale et orientale pour tester la capacité de projection et d'intervention à partir des USA. En plus des forces déjà stationnées en Europe. Elles ont été interrompues pour cause de Covid-19 mais ont repris en 2021. Des manœuvres maritimes, aériennes et terrestres ont eu lieu aussi en 2023. La guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine se poursuit grâce à une aide militaire et logistique massive de la part des pays de l'OTAN, surtout les USA. L'entrée en fonction en janvier 2025 de Donald Trump comme Président des USA brouille les cartes et il est difficile aujourd'hui de prévoir la situation à court et moyen terme.

Les décisions du G7, organisation politique et économique distincte des Nations Unies, sont cohérentes avec celles de l'OTAN et de ses partenaires. Des sommets des pays de l'OTAN sont organisés désormais tous les ans : Strasbourg en 2009, Lisbonne en 2010, Chicago en 2012, Newport (Pays de Galles) en 2014, Varsovie en 2016, Bruxelles en 2017 et en 2018. En 2019, pour son 70ème anniversaire, sommet à Washington D.C. (USA) en avril, puis à Londres en décembre. Ensuite en juin 2021 à Bruxelles, en juin 2022 à Madrid, en juillet 2023 à Vilnius, en juin 2024 à Washington D.C. Le prochain se tiendra en juin 2025 à La Haye aux Pays Bas.

■ Les guerres de l'OTAN

Depuis les années 1990, l'OTAN est intervenue lors de plusieurs guerres avec un mandat de l'ONU : 1994, campagne aérienne en Bosnie (résolution n° 816) ; 1998, Guerre du Kosovo opération Allied Force (de facto résolution 1244) ; 2003, Guerre d'Afghanistan, l'OTAN assure le commandement de la Force d'intervention FIAS (résolution 1386, 1510,...) ; 2011, Guerre de Libye, opération « Unified Protector » avec appui logistique des bases de l'OTAN (résolution 1973) ; 2014, intervention dans le cadre de la guerre hybride en Ukraine (pas de résolution du Conseil de Sécurité en raison de l'implication de la Russie, membre permanent. Les pays de l'OTAN apportent un soutien massif, y compris avec des « conseillers » sur place, à l'Ukraine depuis le 24 février 2022 mais ils étaient déjà présents sur son territoire depuis les années 1990.

■ Non-conformité de l'OTAN au Droit international

Selon la Charte des Nations Unies, l'OTAN est une organisation illégale à plusieurs titres : Interdiction des organisations de défense préventive, l'Atlantique Nord n'est pas une région telle que définie par l'ONU, non prise en compte du Chapitre VII de la Charte sur les réponses militaires possibles à l'initiative de l'ONU, ... Selon la Charte des NU, la sécurité d'un pays ne peut se construire au détriment de la sécurité d'un autre pays. De fait, les principaux pays de l'OTAN ont comme objectif de faire de l'OTAN le bras armé de l'ONU et de remplacer celle-ci, à sa manière, pour une « pax americana ».

L'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) a été créée sur la base des Accords d'Helsinki de 1975 et de la Charte de Paris en 1990 pour entretenir une structure de dialogue entre l'URSS, les pays de l'Est européen et les pays occidentaux. Depuis la Charte d'Istanbul en 1999, l'OSCE est liée à l'OTAN et l'esprit de l'Acte final d'Helsinki est en grande partie oublié.

	UE	OTAN	E2I	PESCO	AED	OSCE
Albanie						
Allemagne						
Autriche						
Belgique						
Bulgarie						
Canada						
Chypre						
Croatie						
Danemark						
Espagne						
Estonie						
Finlande						
France						
Grèce						
Hongrie						
Irlande						
Islande						
Italie						
Lettonie						
Lituanie						
Luxembourg						
Macédoine du N.						
Malte						
Monténégro						
Norvège						
Pays Bas						
Pologne						
Portugal						
Rép. Tchèque						
Roumanie						
Royaume Uni						
Slovaquie						
Slovénie						
Suède						
Turquie						
USA						

Sa politique

Selon l'article 5 du Traité constitutif (l'assistance collective entre les pays), l'appartenance d'un pays au commandement militaire intégré de l'OTAN engage celui-ci dans une intervention militaire sous la conduite des USA, par exemple si un autre pays de l'OTAN est attaqué : notre pays peut être ainsi impliqué malgré lui dans des conflits et des guerres ne le concernant pas. Cette clause est d'autant plus dangereuse que la rupture unilatérale par les USA du traité FNI (Forces Nucléaires à portée Intermédiaire) de 1987 désigne de nouveau l'Europe comme la cible principale dans un conflit entre les USA et la Russie. C'est particulièrement d'actualité aujourd'hui avec la guerre en Ukraine. Les USA via l'OTAN sont en Europe la principale force nucléaire militaire, ce qui est contraire au Traité de Non-Prolifération Nucléaire, le TNP, et bien sûr au Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, le TIAN, entré en vigueur le 22 janvier 2021. Celui-ci a été signé par 94 pays et ratifié par 73 pays (au 25 février 2025). La présence des armes atomiques US génère une contestation de plus en plus forte en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne.

Au sommet de l'OTAN de Lisbonne (2010), l'OTAN demandait aux pays européens de prendre en charge le financement de leur sécurité pour que les USA puissent consacrer majoritairement leurs efforts militaires en Extrême Orient, de fait pour faire face à la Chine. En 2014, au sommet de Newport (UK), la stratégie change face à la Russie qui est redevenue une force politique et militaire : l'Europe redevient un enjeu important, il est alors « demandé » que les pays adhérents aient un budget de la Défense d'au moins 2 % de leur PIB. L'exigence actuelle du nouveau Président US, D. Trump, est d'augmenter encore ce montant, jusqu'à 5 % ! Le Président Macron a donné son accord. En 2018, l'OTAN renforce sa coopération avec l'Arabie saoudite et les Émirats.

En 2018, l'UE, à la demande de l'OTAN, met en œuvre la Coopération Structurée Permanente, la PESCO, décidée en 2013. Un objectif est à la fois de rendre plus faciles et plus rapides les mouvements de troupes vers la frontière russe (renforcement de ponts, franchissement de frontières, agrandissement d'aéroports, etc.) et de sécuriser les relations aériennes, informatiques et maritimes transatlantiques. Les manœuvres « Europe-Defender » en 2021 ont été un essai en vraie grandeur. Le financement est assuré par les pays concernés, sous le contrôle de l'OTAN. On peut évoquer un accord de « Schengen militaire ».

Politique européenne de Défense

22 pays de l'Union Européenne (UE) sur 27, soit 94% de sa population, sont membres de l'OTAN. Au sein de l'UE et au-delà en Europe, il existe d'autres accords à plusieurs vitesses, rappelés plus haut, liés à une politique plus globale de Défense, avec des pays partenaires spécifiques : PESCO, E2I, l'OSCE, AED.

Les liens contractuels entre l'Union Européenne et l'OTAN ont été renforcés par le Traité de l'UE de Lisbonne en 2009. Le débat sur l'Europe de la Défense, ou sur une « armée européenne », soutenu par E. Macron, confirme l'accord de fond avec l'OTAN sur la stratégie à mener : la totale interopérabilité des forces avec l'OTAN est affirmée dans le Livre Blanc de la Défense (2013), la Revue Stratégique de la Défense et de la Sécurité (2017 en début de mandat d'E. Macron) et dans la Loi de Programmation Militaire 2024-2030. Le retour de la France dans le commandement de l'OTAN en 2009, sous N. Sarkozy, a été fait sans aucun débat public ni parlementaire. La « volonté » exprimée par l'UE de devenir une puissance militaire moins dépendante des USA ne remet pas en cause l'appartenance à l'OTAN. Des pas sont faits, à l'initiative de la France, vers une « armée européenne » sur la base de la coopération renforcée avec l'Allemagne : base franco-allemande liée à l'OTAN à Évreux (27). Un budget « Défense » apparaît dans les comptes de l'UE depuis 2023 et est repris par le SIPRI. Son montant est annoncé comme en hausse en 2024 et 2025. Les 4 traités entre la France et le Royaume Uni sur la coopération militaire, y compris nucléaire, sont bilatéraux et donc non remis en cause par le Brexit.

Le binôme militaro-industriel entre la France et l'Allemagne s'est renforcé avec le développement partagé prévu de secteurs comme l'aéronautique (Projet SCAF, Système de Combat Aérien du Futur) et les blindés (Projet MGCS, Main Ground Combat System). Mais il est actuellement difficile de savoir si le changement de politique militaire de l'Allemagne dans le contexte de la guerre en Ukraine et du changement de majorité au Bundestag en février 2025, sera ou non durable et quelles en seront les conséquences sur les programmes SCAF et MGCS. L'augmentation très importante de son budget militaire, 100 Md€, a principalement servi à la commande de matériels US. La concurrence entre les fabricants étatsuniens et européens pour le renouvellement des flottes d'avions de combat dans les États membres de l'OTAN est faussée du fait de la compatibilité exigée avec les systèmes d'armement d'origine étatsunienne. Ce qui bénéficie notamment au F-35 malgré ses pannes récurrentes, ses défauts de conception et les coûts de maintenance beaucoup plus élevés que prévu. La politique actuelle de « smart defence » renforce la mainmise des entreprises étatsuniennes sur les entreprises européennes. Les actions de l'OTAN se développent en Afrique : surveillance et logistique surtout, dans les régions subsaharienne et sahélienne mais aussi dans le Maghreb, le Machrek (Libye) et le Soudan (Darfour), par exemple. Un partenariat a été signé avec l'Union Africaine.



Son budget

Selon le SIPRI, organisme suédois référence mondiale sur les dépenses militaires, le budget mondial d'armement est de 2443 Md\$ en 2023, celui de l'OTAN 1325 Md\$, soit 54 % du total. Les dépenses militaires des USA, 880 Md\$, représentent 66% des dépenses militaires de l'ensemble des pays de l'OTAN, ce qui confirme leur très grande dépendance à son égard. En 2023 le budget militaire de la France a été de 57 Md\$, soit 2,06 % du PIB, celui de l'Allemagne 61 Md\$, soit 1,52 % de son PIB, celui du Royaume-Uni 69 Md\$, soit 2,26 % du PIB, celui de la Belgique 7 Md\$, soit 1,21% du PIB, mais + 46% par rapport à 2019. Le budget militaire russe, 126 Md\$, est 14 fois inférieur au budget militaire étatsunien. Le budget militaire de la Chine est de 309 Md\$. Les chiffres 2024 du SIPRI seront connus en avril 2025 mais la tendance à une forte augmentation générale est déjà connue.

Situation en 2025

Les chiffres 2021 avaient été fortement perturbés par la pandémie de la COVID, ceux de 2022 l'ont été par l'invasion de l'est de l'Ukraine

par la Russie le 24 février 2022. Cette situation nouvelle est en continuité avec celle qui se mettait en place depuis 30 ans au moins. Nous voyons l'explosion des transferts, ventes et « dons », d'armement des pays de l'OTAN vers l'Ukraine qui se chiffrent en plusieurs centaines de Md\$ (même s'il y aura sans doute de grandes différences entre ce qui est annoncé et ce qui est, ou sera, effectivement livré), c'est impossible d'y voir clair, la propagande de guerre bat son plein. Était prévue en outre en 2022 la mise en place du bouclier antimissile dans les pays d'Europe centrale et orientale. Dans les textes US adoptés en 2018, le « National Defence Strategy » (NDS) et la « Nuclear Posture Review » (NPR), le seuil d'emploi des armes nucléaires est abaissé en envisageant une première frappe nucléaire contre des armes conventionnelles. Les déclarations des États-Unis et de la Russie remettent cette menace nucléaire au premier plan. Le déploiement en Europe des nouvelles bombes atomiques B 61-12, dites « tactiques », annoncées comme modulables et plus précises, a été avancé à décembre 2022. Le Président Joe Biden est resté dans la continuité de son prédécesseur sur la nécessité de renforcer l'OTAN tout en gardant le leadership mondial. Que fera son successeur D. Trump, au-delà de ses déclarations fracassantes ?

Des annonces similaires sont faites aussi du côté russe, y compris leur information sur la mise au point et les essais réels de missiles hypersoniques (Mach10 ou plus) qui rendraient inopérants l'actuel bouclier antimissile. La relance énorme de la course aux armements renforce encore la déjà grave menace sur la planète avec les effets de l'utilisation des armes sur le climat. A l'heure du bilan, il faudra nous attendre à des chiffres vertigineux. Jusqu'à présent, les « dons » d'armes, notamment vers l'Ukraine, sont comptabilisés chez le donateur. Mais les USA commencent à demander à l'Ukraine la contrepartie, en nature car l'Ukraine est pratiquement insolvable, des « dons » déjà effectués.

L'Allemagne annonce un budget militaire augmenté de 100 Md€ sur plusieurs années et affiche l'ambition de devenir la première force militaire en Europe de l'Ouest, devançant le Royaume-Uni et la France. Il devient, avec la Pologne, le principal allié inconditionnel des USA dans l'UE en achetant presque exclusivement du matériel US et en s'alignant sur ses positions bellicistes.

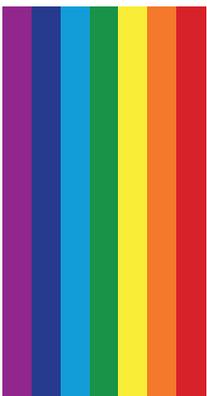
La tendance est que l'OTAN soit mobilisée surtout en Europe, au Moyen Orient et en Afrique, les USA avec l'Australie et le Royaume-Uni (alliance AUKUS) s'occupant de l'autre « front » de développement des USA dans la région Indopacifique avec des projets de renforcement des liens, donc des budgets, avec le Japon, les Philippines, l'Australie, la Corée du Sud, ... contre la Chine. Des manœuvres communes aux USA et à ses principaux alliés dans la région, dont la France, étaient prévues en 2022 sur 13 fuseaux horaires. Elles sont reportées à une période ultérieure à cause de la pandémie de la COVID et de la guerre en Ukraine. Pour combien de temps ?

La guerre en Ukraine qui met face à face la Russie et l'OTAN a entraîné le renforcement des liens de la Russie avec la Turquie, pays de l'OTAN, avec l'Inde et avec l'Iran, ce qui crée une situation nouvelle non encore stabilisée. Des équilibres nouveaux sont en train de voir le jour avec des pays d'Afrique et du Moyen-Orient notamment : beaucoup de pays émergents ou en développement refusent de s'aligner sur les USA et de s'engager dans la guerre pilotée par les USA/OTAN, sans pour autant prendre explicitement le parti de la Russie (beaucoup se sont abstenus lors du vote à l'AG de l'ONU). L'extension du nombre de pays adhérents ou observateurs des BRICS + crée aussi une situation et un rapport de forces nouveaux. La réflexion sur le projet « OTAN-2030 » qui porte notamment sur son renforcement et sur sa politique en direction de la jeunesse va sans doute prendre une autre tournure.

En conclusion, l'invasion de l'est de l'Ukraine par la Russie a fait taire la plupart des divergences internes de l'OTAN et elle l'a revivifiée. Les citoyens finlandais et suédois sont devenus membres de l'OTAN. Que va devenir le soutien « inconditionnel » des USA, de l'OTAN et de l'UE à l'Ukraine ? Le coût des livraisons d'armes à Kyïv devient exorbitant, des voix s'élèvent pour arrêter ces « dons » et ventes. Ces transferts déstabilisent aussi les politiques militaires des pays offreurs d'armes en pesant lourdement sur leurs stocks. Ce sont surtout les pays de l'UE qui pâtissent des sanctions prises contre la Russie, les prix flambent. La question de l'énergie, dont le gaz, est centrale, avec la dépendance de l'économie allemande au gaz russe : l'alternative étatsunienne par le gaz de schiste revient 3 fois plus cher au moins. Les conséquences ne sont donc pas évidentes et l'évolution des rapports de force entre la Russie, les pays de l'UE et les USA est difficile à cerner au travers de la propagande de guerre. En cette année 2025, la situation reste très fluctuante, imprévisible et très dangereuse.

■ Les revendications du Collectif français « Non à l'OTAN, non à la guerre » (61 organisations) :

Le collectif français, coordonné par le Mouvement de la Paix, fait partie du réseau international « No-to-War, No-to-Nato » qui exige la dissolution de l'OTAN et qui organise un contre-sommet lors de chaque sommet de l'OTAN.



Nous assistons à une militarisation à marche forcée en France et dans l'UE, militarisation encore accélérée par la situation dans l'est de l'Europe. Cela ne fait que renforcer nos revendications : « non à l'OTAN » et « non à la Défense Européenne ». Nous demandons au Gouvernement français de faire sortir complètement notre pays de l'OTAN et nous incitons les autres peuples à exiger avec nous la dissolution de cette alliance militaire illégale et très dangereuse. Comme cela devrait être déjà le cas, en cas de conflit, les moyens de défense devront être coordonnés par les Nations Unies dans la logique énoncée par sa Charte.

Nous demandons particulièrement, et pour des raisons de sécurité importantes, la suppression des armes nucléaires stratégiques, c'est-à-dire lancées par des avions, qui renforcent l'insécurité sur le sol européen. Nous exigeons le respect scrupuleux du traité FNI sur les missiles à moyenne portée en Europe par toutes les parties. Nous demandons au gouvernement français une totale transparence sur son budget, sur les stratégies militaires, sur les engagements mutuels pris avec d'autres pays et sur les ventes d'armes à l'étranger. Nous demandons le respect du TNP et la ratification, puis le respect, du TIAN, Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires, par notre pays.